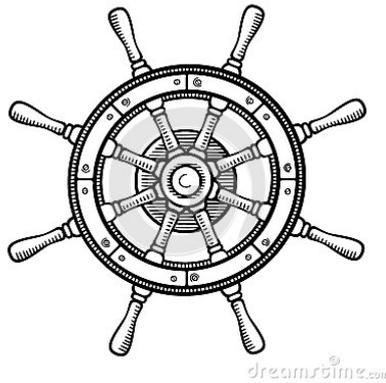


MODULE E6



Professionalité, sens et fonction

2015-2016

C. Nogarède, C. De Oliveira, P. Monteiro, D. Lopez

LA GRANDE TRAVERSEE

« Il est des portes sur la mer que l'on ouvre avec des mots. »

Rafael Alberti

Avant d'embarquer, faisons un petit détour par l'histoire de l'animation socioculturelle. Peut-être que celle-ci nous fournira quelques éléments de réponses aux questionnements pouvant émerger tout au long de ce périple.

En 1789, lorsque la révolution éclata en France, le peuple milita dans les rues et revendiqua une société plus égalitaire, plus juste, plus équitable. Ce genre de revendication a jalonné l'histoire de l'animation socioculturelle.

Depuis le 17^{ème} siècle, le mouvement de l'éducation populaire vise à améliorer le système social en militant pour le développement individuel de chaque personne et le développement social communautaire. Ce mouvement, proche de la mission de l'animation socioculturelle, est perçu comme l'occasion de développer les capacités de chacun à vivre ensemble, à confronter ses idées, à partager une vie de groupe, à s'exprimer en public, à écouter, etc. Paulo Freire dit de l'homme, dans les années 1970, qu'il se doit d'être artiste : « (...) tout être humain a une vocation ontologique à être un sujet doué de conscience critique, ainsi tout être humain est appelé à être créateur, au sens de capacités réflexives et critiques, portées à controverses dans des débats collectifs. » (FREIRE, 1974). Grâce à l'histoire, nous pouvons mieux situer l'animation socioculturelle et d'où viennent ses valeurs.

Larguez les amarres !

Ça tangué ici. Le temps a changé.

On nous crie qu'il va falloir s'accrocher. On se regarde, on se dit que le moment de se retrousser les manches est arrivé, qu'on est tous dans la même tempête et qu'on n'a pas le choix ; on va s'en sortir ensemble, grâce aux efforts réunis de chacun.

Au contraire du marin, l'animateur socioculturel ne sait pas faire de nœuds ; il tâche de les défaire. En revanche, l'animateur navigue à la boussole ou bien à l'instinct, et risque parfois la noyade. Il compte sur les autres et sait pertinemment qu'il en a besoin. Le vent, qui propulse le navire dans les eaux, s'apparente à la dynamique que l'animateur doit être capable d'insuffler. C'est un rôle bien compliqué, que celui de mettre en mouvement. Mais quand ça marche, on pourrait croire à de la magie. Ça aussi, il en a bien besoin, de savoir faire quelques tours de passe-passe.

Comme le marin, l'animateur rencontre les gens au départ, puis après que le vent ait soufflé suffisamment dans leurs voiles, les laisse s'éloigner, étant devenu eux-mêmes leur propre capitaine du navire de leur choix. Ils choisissent le cap et peut-être, se retrouveront-ils à leur tour dans une tempête, qu'ils surpasseront à l'unisson des énergies, sifflant en eux la mélodie du bonheur de ne pas être seul.

La métaphore et la comparaison employées, si elles peuvent donner le mal de mer, nous permettent de situer cette profession qui a besoin de se définir, qui cherche les mots signifiant l'ensemble de ce qu'elle implique. L'animateur socioculturel travaillant sans cesse avec l'informel, il ne lui est pas évident d'évoquer quelque chose dont il discerne les contours, mais dont la nature et la teneur restent souvent obscures.

Sac de noeuds

Que ce soit des mers, des océans, des fleuves ou des rivières, le marin navigue toujours sur l'eau. En revanche, il vous dira qu'aucune de ces eaux ne se ressemblent. La pratique de l'animation socioculturelle offre presque autant de champs d'activité que d'eaux à naviguer. Il y a donc tout autant de façon de travailler. Par souci d'unité, nous évoquerons une profession et des champs. L'animation hors murs, l'animation FAS'e (fondation genevoise pour l'animation socioculturelle), l'animation en foyer de jour pour personnes âgées et l'animation en EMS (établissement médicaux sociaux). Ces champs ont de façon générale les mêmes buts et objectifs tel le cap à suivre, à savoir l'écoute des besoins et/ou envies. Ainsi nous suivons le même horizon et nous utilisons nos bouées (outils), permettant ainsi de ne pas se noyer.

Cependant, les différences entre ces champs permettent de mieux cerner le travail accompli par les professionnels de l'animation dans chaque type d'institution. Tout d'abord, ces domaines de l'animation ne ciblent que très peu le même public, l'animation hors murs travaille avec les jeunes âgés de 12 à 25 ans, l'animation FAS'e s'occupe des enfants dès 4 ans, l'animation en foyer de jour intervient auprès des personnes en âge de la retraite vivant encore à leur domicile et l'animation en EMS fonctionne avec les personnes en âge de la retraite placées dans ces établissements.

Apporter cette catégorisation permet de mettre en avant la multitude de compétences que doit avoir l'animateur socioculturel, car il doit être capable de travailler avec toute la population et dans des lieux et contextes différents.

Hissez haut

L'animateur défend une vision de société, et en ce sens, il s'engage. Comme l'évoque Jacques Ladsou ; « S'il n'a pas conservé dans son travail une dimension militante, et quels que soient les efforts qu'il déploiera, il échouera forcément car celui qui n'a pas de convictions ne peut pas entraîner les autres. » (Ladsous, 2004). L'animateur a pour nécessité d'être persuadé en ce qu'il suggère, au risque de n'être qu'un agitateur de poussière. En tant que travailleurs sociaux « *Il nous appartient de veiller tous ensemble (...) si nous avons été les véritables héritiers du Conseil National de la Résistance.* » (Hessel, 2010). Militer est propre à chaque personne et dépend aussi du lieu dans lequel nous œuvrons. Il est presque évident que si nous sommes en accord avec la société dans laquelle nous vivons et dans l'institution dans laquelle nous travaillons nous serions moins sujet à la militance que si cela n'est pas le cas.

La militance dans le travail social permet avant tout de faire savoir ce qui ne correspond pas à nos valeurs. C'est une manière de défendre ce que nous faisons. Nous sommes persuadés que la militance a sa place dans chaque type de travail et surtout qu'il est important que chaque personne soit capable de s'indigner et d'agir sur sa vie. L'animateur cherche à construire de manière collective une vision de la société afin de créer un possible changement.

Il travaille avec l'humain, qui, lui, est au cœur de la société ; il a la possibilité de maîtriser le temps dans lequel il vit, il a donc la possibilité d'un accomplissement personnel à travers la conscience qu'il prend de l'historicité de son être et de son action. Il n'est peut-être pas fondamental de militer, mais il est primordial de donner à tout le monde la possibilité/l'opportunité de militer.

Toutes voiles dehors

« Le pessimiste se plaint du vent, l'optimiste espère qu'il va changer, le réaliste ajuste ses voiles. »

William Arthur Ward

Comme le bateau et ses voiles, l'animation socioculturelle se base sur des valeurs pour avancer et perdurer. Voici les quatre nous semblant fondamentales à la profession:

- La participation fait référence à l'idéal sous-jacent de l'autogestion. L'animateur socioculturel a à cœur de mettre la participation au centre de ses activités. Il agit comme médiateur entre les habitants et le politique afin de permettre des prises de décisions collectives, basées sur les besoins réels. L'objectif est de rendre les usagers acteurs de leurs vies, de participer à la vie citoyenne et de pouvoir exprimer leurs pensées.

- La libre adhésion, primordiale à l'animation socioculturelle. L'utilisateur doit être libre de ses choix et libre de rester dans l'anonymat.
- L'ouverture, une valeur que tout animateur socioculturel, mais aussi travailleur social se doit d'avoir. L'animateur doit rester ouvert à la personnalité de chacun, à sa culture, etc. Tout cela sans émettre de jugement. Nous savons bien que l'être humain juge à tort et à travers mais nous nous devons d'éviter cela. L'ouverture nous apportera de nouvelles visions sur le monde et le non-jugement une meilleure compréhension de celui-ci.
- La justice sociale vise la défense des plus défavorisés tout en offrant la liberté d'expression à chacun. La justice sociale est pour l'égalité entre tous.

Bien évidemment, chacune de ses valeurs est à prendre en considération avec les spécificités des différents champs d'intervention.

Bon vent

Ça y est. C'est passé. On est là, le regard hagard. On est content de se voir. Content, aussi, de voir, au loin, la terre ferme. Content de savoir qu'une aventure se finit, pour laisser la place à de nouvelles.

*« Voile au vent ! Fils de la pensée,
Marcheurs dont l'âme est le grément
Voile au vent, et flamme hissée !!
L'idéal... c'est le mouvement. »*

Joseph Déjacque

- ACTION COMMUNAUTAIRE & TOUT PUBLIC -

Le champ investi est celui du tout public et de l'action communautaire. A première vue, on pourrait se dire que le « tout public » réunirait tous les champs d'interventions de l'animateur. Ainsi, avant toute chose, nous pensons qu'il est important de préciser ce que nous avons compris du sens donné à « tout public » ainsi qu'au « travail communautaire ». Le tout public signifie l'ensemble des personnes que l'on peut rencontrer dans un lieu donné, un quartier par exemple. Le travail communautaire signifie une action menée par des personnes concernées par une situation. Celles-ci vont donc répondre, en impliquant toutes les personnes concernées, à un problème collectif afin de viser un changement structurel. C'est souvent des démarches qui demandent beaucoup de temps.

Dans l'optique d'affiner la présentation de ce champ, nous avons décidé de l'aborder sous l'angle de la participation.

- TEMPS LIBRE -

Dans l'animation socioculturelle, le temps libre a une très grande importance. En effet, la quasi-totalité des institutions ouvrent leurs portes pendant les moments extra-scolaires de leurs usagers. L'outil le plus utilisé est l'accueil libre. Il a pour but de mettre en place un espace pour que les usagers puissent développer leur imagination, élaborer divers projets en expérimentant leurs idées, apprendre la vie en collectivité et développer leur autonomie.

Dès lors, le terme de « temps libre » prend tout son sens dans le fait que l'utilisateur est libre de faire ce qu'il désire, tout en respectant les règles de vie du lieu. Contrairement au « temps imposé » comme l'école, où il ne choisit ni le programme ni les cours à suivre.

L'accueil libre fonctionne sous trois principes de base : le libre accès, la libre participation et la libre circulation.

Chaque usager est libre de venir quand il le souhaite, souvent sans inscription préalable (libre adhésion) et peut partir selon son envie, après cinq minutes, une heure, contrairement à une activité sur inscription où la prise en charge est temporisée et délimitée (libre accès). De plus, le terme « libre » signifie qu'il est libre de faire ce qu'il désire, il peut également ne rien faire et juste être présent pour passer le temps (libre participation).

Il est important de préciser que l'accueil libre n'est pas un moment de tout droit, il existe des règles dans chaque institution permettant de maintenir un cadre

sécurisant et propice à l'épanouissement de chacun. Les professionnels sont chargés de maintenir ce cadre et de l'expliquer aux usagers quand le besoin s'en fait ressentir, lors de tensions par exemple.

Une des lectures de ce module vient accentuer l'importance de l'accueil libre dans le développement des usagers des institutions fonctionnant sous ce modèle et donne un exemple de la façon dont un animateur peut utiliser ce moment d'accueil. En effet, dans le livre « A propos de l'accueil libre », cette pratique est expliquée comme espace d'expérimentation où les limites sont testées : « Le jeune se mesure à un premier niveau, avant la loi et la justice. Ainsi quelque part, le vol deviendrait un outil pour travailler l'apprentissage des règles de vie en société, la confiance, le respect, la prise de conscience. » (L. Wicht, 2014). Par conséquent, ces institutions sont des espaces qui permettent la découverte, le test, la prise de conscience, l'essai, l'erreur, la connaissance, l'autonomie, la liberté et la responsabilisation. Chaque individu reçoit les outils, les supports et bénéficie d'une aide afin d'être acteur de sa situation si tel est son choix.

- TERRAIN & THEORIE -

Durant ces deux journées d'immersion, nous avons pu voir plusieurs facettes du tout public et de l'action communautaire. Chaque intervenant nous a montré sa vision. Nous avons donc pu retenir ce qui nous semblait le plus important pour ces deux thématiques.

Guillermo Montano nous a accueillis dans les locaux de la fédération des centres de loisirs et de rencontres (FCLR). La discussion nous a menés à constater que le métier est à contre-courant de la tendance actuelle. L'animateur agit avec le collectif alors que la tendance générale est à l'individualisation.

Il avance également que les processus participatifs ne sont pas évidents à mettre en place, car ils sont dangereux pour les politiques. Nous touchons ici à un point particulièrement intéressant. C. Pateman ajoute que : « (...) Finalement, la participation, pour la majorité, est la participation au choix des décideurs. La fonction de la participation (...) est donc seulement protectrice ; la protection de l'individu contre les décisions arbitraires des leaders élus et la protection de ses intérêts privés. » (Pateman, 1970, p. 14). Le système politique suisse met en avant la confiance que ces citoyens donnent aux personnes qu'ils élisent.

Les citoyens, en votant, délèguent une partie de leur pouvoir aux élus. En ce sens, le pouvoir vient du haut pour s'appliquer à la base. Dans un processus de participation, les citoyens se réapproprient une part de ce pouvoir qu'ils avaient légué. Dès ce moment, le mouvement vient alors du bas pour aller vers le haut.

L'animateur se retrouve ainsi entre deux logiques ; celle de direction d'une part, et celle de participation d'autre part. Il doit ainsi tenter d'agir comme tampon, permettant l'articulation entre ces deux logiques.

Pierre Orelli, enseignant à la HETS et travailleur social en charge des Contrats de quartier à Carouge, évoque l'enracinement de notre identité professionnelle sur « notre capacité à faciliter les conditions d'émergence du changement. ». Pour ce faire, il faut réduire l'écart entre décideurs et habitants. L'art de la formulation (notamment positiviste) peut servir à augmenter notre capacité à convaincre les élus. Il s'agit là de savoir comment présenter les situations et les problématiques ainsi que de tâcher de faire comprendre quels sont les enjeux et leurs intérêts.

Il nous semble important de favoriser l'autorisation à la participation. C'est-à-dire donner la légitimité à la capacité d'action du citoyen.

Pendant nos immersions dans le champ du tout public et de l'action communautaire, nous avons constaté l'importance de la participation des habitants dans le fonctionnement de leur quartier. Le pouvoir d'agir est, selon nous, mis en valeur dans ce type de secteur (tout public). Nous trouvons cela très judicieux, car rendre les habitants acteurs de leur vie de quartier permet d'être à l'écoute des besoins et demandes de ces derniers et ainsi d'agir en collaboration avec eux. En tant que futurs professionnels, cette approche nous parle énormément car nous pensons que l'animateur socioculturel ne doit pas faire pour mais avec les usagers.

En outre, l'aspect formatif de la participation est à souligner. C. Pateman l'évoque avec une grande acuité : « (...) la participation à la vie civique a une valeur éducative forte, qu'elle instaure un cercle vertueux : plus on participe, et plus on est en mesure de participer efficacement, car l'horizon des interlocuteurs s'élargi, leurs connaissances sur le monde en général et sur l'univers politique se développent, leur confiance en eux s'accroît. » (Pateman, 1970, p. 14).).

Elle s'appuie sur une citoyenneté active et informée et sur la formation d'un public actif, capable de déployer une capacité d'enquête et de rechercher lui-même une solution adaptée à ses problèmes.

M-H. Bacqué et Y. Sintomer insistent, eux, sur la nécessité d'offrir un espace et un temps à la discussion ; « la démocratie participative se doit d'être aussi une démocratie délibérative, car l'efficacité et la légitimité de la participation dépendent pour une large part de la qualité des délibérations menées » (Bacqué, Rey, Sintomer, 2005, p.41)

L'action communautaire est toujours sous forme de projet. La demande vient des habitants du quartier et le travailleur social accompagne les étapes du projet. Le but final étant que ce projet devienne intégralement élaboré et finalisé par les habitants. Christine Meyerhans, travailleuse social à la « Maison Citoyenne » de Meyrin, nous a exposé un projet qu'elle a accompagné avec des mamans de la ville. Celles-ci étaient venues vers elle avec une demande de "vide grenier".

La première année, Christine les a accompagnées tout au long du processus en leur donnant des outils utiles à l'élaboration d'un projet. Aujourd'hui, ce projet a lieu une fois par année et est porté par les mères. Christine en conclut que ceci fût un projet réussi car elle a accompagné les dames jusqu'à que celles-ci deviennent actrices de leur projet.

Par ce fait, le vide grenier de ces femmes est un projet concret qui nous montre le vrai travail d'un animateur socioculturel. Nous sommes des accompagnateurs, les projets devraient venir de l'habitant. Nous sommes ici en tant que personnes ressources. Nous devons mettre en place des possibilités pour les habitants et créer une ouverture afin qu'ils puissent venir à nous.

- CONCLUSION -

« L'humain ne peut pas être transparent sinon personne ne s'entendrait. Il faut être opaque pour pouvoir réussir, ne pas savoir ce qu'il y a dans la tête des autres¹. »

La citation ci-dessus, selon nous, est un antagonisme. Nous comprenons que nous ne devons pas être entièrement transparent avec la population avec laquelle nous travaillons. Pourtant, sous l'angle de la participation, nous devons savoir jauger entre ces deux éléments. Nous devons être opaque sur les projets. L'opacité est du côté de nos acquis. Nous sommes au courant des étapes à suivre pour un projet, mais dans la participation, il faut que les processus viennent des usagers afin qu'ils se sentent pleinement intégrés. Etant entièrement transparent, nous risquons de bloquer la personne à vouloir partager ses opinions, car nous montrerons que nous savons comment entamer les étapes à suivre. Nous sommes transparents sur l'accompagnement mais opaques sur nos idées.

Par ce fait, notre vision sur la participation est que l'utilisateur fasse le choix des étapes avec l'animateur en tant qu'accompagnateur. Les idées viennent de ceux-ci et nous les écoutons, les aidons à suivre le bon processus. Dans le mot participation, il y a le verbe « participer », ce qui montre que les usagers doivent participer aux projets, se sentir intégrés, mettre du leur. Il est important, selon nous, que les personnes soient actrices de leurs actions.

¹ Philippe Meirieu, 2014. Conférence à la HETS.

BIBLIOGRAPHIE

- R. Alberti, (1920-1938), *Obras completas, I. Poesía*. Madrid
- M-H. Bacqué, Y. Sintomer, (2011), *La démocratie participative; Histoire et généalogie*. Paris : La Découverte.
- J. Déjacque, (1861), *Le Libertaire*, no 27.
- P. Freire, (1974), *Pédagogie des opprimés*. Paris : Maspero
- S. Hessel, (2010), *Indignez-vous !* Montpellier : Indigène édition.
- J. Ladsous, (2004), *Le travail social aujourd'hui. Petite histoire de l'action sociale*. Toulouse : Érès.
- C. Pateman, (1970), *Participation and democratic theory*. Cambridge : Cambridge University Press
- W. A. Ward, <http://dopeurdevie.com/citation-de-william-arthur-ward/>
- L. Wicht, (2013), *À propos de l'accueil libre*. Genève : ies édition.